



Laboratoire de droit d et nouvelles tec

ENSEIGNER LE DROIT AU XXIE SIÈCLE

Colloque organisé par Gilles Dumont, Professeur de droit public à l'Université de Nantes, Président de l'Université Numérique Juridique Francophone et par Pierre Bonin, Professeur d'histoire du droit à l'Ecole de droit de la Sorbonne-Université Paris 1, Directeur de l'Université Numérique Juridique Francophone avec le soutien de la Conférence des Doyens des Facultés de droit.

jeudi 24 et vendredi 25 octobre 2013

Faculté de droit et science politique
de l'Université de Versailles

Contestation du monopole des facultés de droit sur la formation des juristes ;
accessibilité immédiate et indéfinie de tout savoir académique ; arrivée de générations
montantes ne connaissant plus de l'écrit que l'écran ; foisonnement, incertitudes et
technicisation des normes juridiques ; allongement des études ; multiplication et
hétérogénéité croissante des professions juridiques : autant de facteurs qui permettent d'
assurer que l'enseignement du droit aujourd'hui bascule.

C'est pour saisir les manifestations de cette transformation, en apprécier les
conséquences, et en prévoir les effets, que se réunissent une vingtaine de représentants
des institutions les plus importantes et les plus impliquées dans la formation des juristes,
universitaires mais également magistrats, hauts fonctionnaires ou avocats, à l'occasion
de débats thématiques. L'enjeu en est finalement de déterminer quels juristes nous
voulons pour demain.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

L'intégralité des échanges fera l'objet d'une mise en ligne sur www.unjf.fr

Télécharger le programme.

Télécharger l'affiche.